

SAGUENAY, UNE VILLE

MÉMOIRE

**Présenté à la commission parlementaire
Sur la réorganisation municipale
Du projet de loi no 9**

Gouvernement du Québec

Par les membres du Regroupement des Citoyens de Saguenay

Mardi le 7 octobre 2003

RCS



**Regroupement des
Citoyens De Saguenay**

**Monsieur le Président,
Membres de la commission, Bonjour.**

La situation de la ville est certainement triste et désagréable à vivre pour bon nombre de nos concitoyens et agréable pour d'autres. Il faut agir et c'est sans prétendre apporter la solution à tous ces problèmes que nous vous soumettons ces réflexions afin d'ouvrir le débat pour l'intérêt des citoyens. Ne répétons pas toutes les plaintes habituelles concernant le chômage, l'économie difficile et la pauvreté. Cherchons plutôt des solutions. Voici une solution à étudier sérieusement. Son application occuperait un bon groupe de citoyens qui chercheraient ensemble la manière la plus efficace et la plus respectueuse des besoins de chaque communauté de Ville de Saguenay.

BUDGET PARTICIPATIF

On cherche des façons pour que le citoyen s'implique davantage, et bien,

Le budget participatif est une façon de s'impliquer et c'est un exercice démocratique. Sous une forme adaptée à la réalité québécoise du monde municipal, relié à un seul parti, celui du citoyen. Il est primordial de ne pas relier ce style de gestion aux partis de gauche, communiste, socialiste, antimondialisation et autre. Le budget participatif se veut un projet de société mobilisateur, créatif et démocratique qui englobe toutes les couches de citoyens, milieu populaire, classe moyenne, démunis et permettrait aussi d'augmenter la participation des femmes. Cette manière de faire, forcerait et obligerait nos élus à répondre adéquatement aux demandes des citoyens et les obligerait à investir de manière équitable nos deniers publics.

Rendre responsable les citoyens de 50 % du budget d'une ville, encourage les citoyens à la démocratie participative et se veut une solution aux blocages qu'ils rencontrent. Ce n'est pas un système parfait, mais ce système permet aux citoyens

de décider de leurs avenir. Le budget participatif doit être intégré à la structure municipale et ça va de soi qu'il faut prévoir un mécanisme électoral pour les citoyens.

Ce faisant, les citoyens peuvent identifier les problèmes à régler, ainsi ils peuvent établir la priorité des urgences et des investissements avec les ressources disponibles, prenons par exemple le transport en commun, la collecte des ordures, les eaux usées, les équipements sociaux, culturels et sportifs, etc..... Les citoyens seraient capables de prioriser les besoins des secteurs concernés et maximiser de façon adéquate les services.

Cette façon de faire ne laisse aucune place à la démagogie. La gestion démocratique et transparente des ressources est le meilleur moyen d'éviter la corruption et les malversations, tout est transparent, parce que vérifier et revérifier collectivement et aussi le budget participatif forcerait nos élus à performer davantage.

Nous trouvons cette formule possible, dans une ville comme la nôtre et les citoyens en sortiraient gagnant nous en sommes sûres. Quand on parle de changement et d'évolution, le budget participatif est un exemple. Je considère que l'implication des citoyens dans la gestion d'une ville servirait de levier décentralisateur, également cette implication serait productive et bénéfique pour les générations à venir.

Défusion

Suite à l'adoption d'une résolution le 5 juillet 2001, selon les règlements tel que stipulé dans la charte du Regroupement des Citoyens de Chicoutimi, nous avons le mandat d'appuyer les citoyens en désaccord avec la fusion.

Aujourd'hui, 2 ans plus tard, sur plusieurs points, les considérants majeurs qui devaient avantager une fusion n'ont pas jusqu'à maintenant donné les résultats souhaités à Ville de Saguenay :

- La fusion n'a pas permis d'attirer de nouveaux investissements
- La fusion n'a pas permis des économies d'échelles
- La fusion n'a pas permis de freiner l'exode des jeunes
- La fusion n'a pas permis des économies de réorganisation

Également, l'organisme de développement économique de ville de Saguenay n'est qu'une coquille vide. Promotion Saguenay est dirigée par des gens sans expérience et jusqu'à maintenant, aucun des 3 grands principes directeurs (leadership, efficacité et imputabilité) n'a permis d'atteindre des résultats. Cet organisme se devait d'être le moteur économique de ville de Saguenay.

De plus, les citoyens de 2 municipalités ont perdu leurs hôtels de ville, soit Lac-Kénogami et Shipshaw. En 2005, il y aura un déficit démocratique marqué lorsque le nombre de districts diminuera de 19 conseillers à 16 conseillers. Avant la fusion,

les citoyens des municipalités de Shipshaw, Lac-Kénogami et Canton-Tremblay, étaient représentés par un conseil de ville. Ce qui ne sera plus le cas à partir de 2005.

Malgré le fort potentiel de ville Saguenay, les grands bénéficiaires de la fusion restent à venir. Jusqu'à maintenant, les citoyens n'ont pas encore profité des retombées de la fusion. Le RCS attribue les résultats négatifs de la fusion, aux manques de vision et de leadership du maire de Saguenay et de son conseil.

POUR CES RAISONS : Nous appuyons la démarche démocratique du projet de loi no 9 sur le processus des registres dans les secteurs concernés menant par la suite à un référendum sur la défusion.

Projet de société

S'il y a une défusion dans ville de Saguenay, elle demeurera quand même pour toujours, une ville. Les élus et les employés de la ville vont changer, mais un fait demeure, il y aura toujours des citoyens à ville de Saguenay. C'est pourquoi le Regroupement des Citoyens de Saguenay présente un projet de société sur la réorganisation municipale suite au projet de loi no 9. Le RCS se prononce sur l'avenir de ville de Saguenay, de façon à promouvoir, à protéger et à défendre par tous les moyens celle-ci ainsi que l'intégrité du territoire et des arrondissements dans le respect des particularités et des spécificités régionales.

Le processus qui permet aux citoyens de s'exprimer sur l'avenir de leurs villes, doit être livré à l'intérieur d'un échéancier précis et rigoureux illustrant les grands enjeux, les grands défis et les grandes orientations de la nouvelle ville pour les prochaines décennies.

Cette présentation est rendue possible grâce aux membres du RCS, compte tenu des opinions émises majoritairement en faveur du dépôt d'un mémoire sur la réorganisation municipale.

Structure régionale

Pour les anciennes municipalités liées à Ville de Saguenay telles que supposé, La Baie, Canton-Tremblay, Lac-Kénogami, Laterrière, Chicoutimi, Jonquière et Shipshaw, ville de Saguenay devra se doter d'outils pour innover, favoriser l'occupation du territoire, mobiliser les gens, diversifier l'économie, développer des services et assurer le sentiment d'appartenance. De plus, elles devront s'ouvrir sur un vaste champ d'interventions. À titre d'exemple, le développement des produits du territoire, le transport des personnes, l'entrepreneuriat, l'éducation, le retour des jeunes diplômés, le maintien des familles, le support aux organismes communautaires et l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs. L'objectif est d'accroître les services tout en réduisant les structures, en assurant la transparence et l'efficacité de la ville.

L'organisation territoriale

Le régionalisme est la structure la plus adaptée étant donné l'immensité du territoire de ville de Saguenay, ses diversités sociales, culturelles et économiques. C'est la seule structure capable de promouvoir une administration et une organisation efficaces du territoire et de l'économie régionale et de mettre ainsi fin à la centralisation.

Nos municipalités rurales constituent des noyaux de base de développement. C'est pourquoi il est nécessaire qu'une stratégie d'ensemble, cohérente et réaliste, soit tracée. Ces municipalités, représentent 60 % du territoire occupé. Ils sont donc un facteur important du régime régional. L'ascendance des chefs coutumiers sur les populations rurales est cependant encore forte. Elle peut servir de point de départ pour l'organisation des institutions plus stables. Ville de Saguenay doit s'engager à militier en faveur d'une loi-cadre pour la rationalisation des rapports entre les institutions traditionnelles et l'administration publique, dans le souci de mettre fin à l'exploitation des milieux ruraux et de protéger leurs droits les plus élémentaires. Cette loi-cadre intégrera harmonieusement le pouvoir traditionnel et le pouvoir municipal. De plus, ça permettra aux autorités municipales de les intégrer harmonieusement à la vie de la grande ville, afin de les faire participer à la gestion municipale.

Sur le plan culturel, nos ruralités constituent la terre où chacun d'entre nous tire ses racines, à la fois musée, source de nos valeurs propres et qui canalise nos actions de tous les jours. C'est dire que ces ruralités méritent bien plus d'attention et de respect. Elle mettra ainsi fin à leur parallélisme.

Les conseils d'arrondissements

Pour assumer ses compétences et assurer le sentiment d'appartenance qui existait avant la fusion, les Conseils d'Arrondissement doivent disposer d'un budget global des arrondissements, voté par le Conseil de ville. Des pouvoirs devront leurs être attribués, en vue de préserver les particularités locales, de décider et de gérer localement les services de proximité tels que;

- **Parcs et équipements sportifs, culturels et de loisirs locaux**
- **Développement économique local, communautaire, social, organisme et entreprise**
- **Consultations publiques sur le zonage**
- **Dérogations mineures aux règlements d'urbanisme**
- **Délivrance des permis**
- **Enlèvement des matières résiduelles**
- **Voirie locale**

Le développement économique

Qu'il s'agisse d'une économie de marché ou d'une économie planifiée, le rôle de la ville s'avère indispensable pour assurer la production, la satisfaction des besoins et la réalisation de la collectivité. La ville doit promouvoir concurremment les entreprises publiques et privées par tous les moyens compatibles avec le progrès social. Le secteur public est le garant du bien commun. L'intervention est indispensable à toute politique dynamique de développement notamment quand l'ampleur des moyens nécessaires dépasse les ressources des sociétés privées. D'autre part, il s'agit d'assurer le contrôle de la grande ville, en veillant à ce que la liberté individuelle ne compromette pas l'intérêt général dont ville de Saguenay est dépositaire.

Ville de Saguenay doit créer des conditions optimales du fonctionnement des entreprises publiques comprenant entre autres une adaptation de leur statut, des moyens financiers, techniques et humains à leurs missions, l'introduction d'une gestion décentralisée et la constitution d'un corps de gestionnaires formés spécialement pour ce secteur. La concurrence est un facteur indispensable à la promotion d'une économie dynamique. Une libre concurrence bien respectée est bénéfique aux consommateurs. Elle est génératrice des progrès technologiques susceptibles d'apporter l'expansion de l'économie, l'abondance, la diversité et une meilleure qualité de produits et de services. Mais le contrôle permanent de la ville est indispensable pour que le développement économique ne se fasse pas au détriment des intérêts des masses laborieuses. Le monopole de la ville doit être maintenu pour des entreprises à caractère stratégique.

La contribution des petites et moyennes entreprises (P.M.E.) à l'économie régionale est nécessaire, notamment pour la création d'emplois nouveaux, l'approvisionnement des marchés intérieur et l'utilisation des matières premières locales. Il est temps de développer une industrie régionale plus orientée vers les besoins locaux, qui fasse davantage place à l'artisanat et aux petites et moyennes entreprises, tenues par les régionaux et qui soient intéressées à la valorisation des matières premières locales. Les ateliers et les petites entreprises, par leur dynamisme et leur diversité, donnent une certaine indépendance, ouvrent les possibilités de concurrence et de réussite.

La diversification régionale

Au moment de la fusion, le développement économique était fortement concentré à Chicoutimi : une telle évolution non seulement est défavorable à la grande majorité de la population, mais compromet à long terme le développement de la région. Il faut aller au-delà de la politique et viser à un développement harmonieux de l'ensemble du territoire régional. Une industrialisation mieux conçue et faisant une plus grande place aux petites entreprises pourrait davantage tirer partie de la diversité des ressources naturelles de la région (agricoles, forestières, minières et autres) et créer progressivement un tissu industriel favorable aux échanges intra

régionaux et intéressé. Une telle évolution peut fournir des emplois non agricoles aux jeunes des milieux ruraux et urbains de l'intérieur de la région et constituer un frein à l'exode des jeunes et à l'hypertrophie de la région.

La fonction publique (employés municipaux)

La fonction publique doit être organisée de manière à mettre le service public à la disposition de tous les citoyens. La gestion du personnel de la ville doit être assurée par un seul comité, celui de la fonction publique et des ressources humaines.

A la tête de ce comité ne peut être placée que des personnes dont l'intégrité est sans faille. La fonction publique devra être dotée d'un statut garantissant la carrière et un barème de rémunération susceptible de la revaloriser et la remoraliser. La justice dans le système de promotion, l'instauration du recrutement et d'avancement par concours devraient achever de réhabiliter la fonction publique, de la purifier et de lui restituer sa dignité d'antan. C'est de cette manière qu'elle sera dépolitisée et détribalisée.

Les avantages accordés, ainsi que les nécessités de moralisation de la fonction publique ont pour corollaire la mise en application des sanctions particulièrement sévères pour les fonctionnaires. Une politique de formation permanente devra offrir aux agents déjà en fonction des possibilités de promotion et d'épanouissement et améliorer la qualité des services rendus à la population. La règle étant l'Administration au service de tous les citoyens, ville de Saguenay doit tout mettre en oeuvre pour assurer la transparence dans le fonctionnement des appareils de la ville, faciliter l'accès de la population aux informations et la compréhension de la mission des services publique.

La sécurité publique

Le RCS considère que l'ordre et la sécurité publique sont les conditions de l'exercice des libertés publiques, du progrès et de la paix sociale. Les forces de l'ordre se doivent d'être au service de la population et non contre elle. Pour remplir leurs missions de défense de l'intégrité territoriale et de maintien de l'ordre, les forces de l'ordre doivent être mises à l'abri des luttes politiques. Pour nous, elles doivent être le creuset où se forge la conscience régionale. Elles doivent constituer et se présenter comme un des facteurs importants de cohésion régionale. Elle permettra le plein accomplissement de leur rôle. Ville de Saguenay doit continuer la mise en commun de ce service.

L'exode des jeunes et la famille

La jeunesse est l'image de la société de demain. Cette préoccupation doit être prioritaire pour ville de Saguenay. Elle doit redonner à la jeunesse l'espoir de vivre et la foi dans l'avenir. Un effort doit être fait pour donner à la jeunesse un esprit

patriotique, le sens du devoir, de la justice et de l'honneur. Les programmes de l'enseignement doivent être repensés de manière que l'école soit le véhicule des valeurs de la société et qu'elle puisse stimuler l'esprit d'initiative. Dans ce dernier cas, le partenariat du ministère de l'Éducation va de soi.

Ville de Saguenay doit combattre l'oisiveté des jeunes par une politique de loisirs et d'encadrement : organisation des associations de jeunes, terrains de sport, maisons de jeunesse, bibliothèques publiques, émissions télévisées, etc.. Ville de Saguenay doit lutter contre les principales causes de la délinquance juvénile, parmi lesquelles la dislocation des cellules familiales due à la détérioration de la situation économique, le relâchement de la solidarité clanique, la paupérisation croissante de la population. Ville de Saguenay doit avoir comme devoir primordial de veiller à la sauvegarde de la famille, cellule mère de la société.

Les voies de communication

Le développement des voies de communication constitue un appui indispensable au développement de la région et à son essor démocratique. Il est impératif, dans le cadre d'un programme commun avec des villes et des régions voisines, d'étudier les possibilités de développement de liaisons routières entre ville de Saguenay et les principales villes avoisinantes.

Ce qui vaut pour l'infrastructure routière vaut, pour les voies ferrées. Il faut que l'ensemble de notre réseau ferroviaire soit standardisé, modernisé et même dédoublé sur certains tronçons où les impératifs économiques l'exigent, de manière à rendre plus économique et plus rapide la circulation des biens et des personnes. Le parc industrialo-portuaire cadre avec un nouveau réseau ferroviaire de même qu'avec le transport fluvial qui s'avère une voie de communication efficace et la moins onéreuse de tout transport confondu.

Le transport en commun doit être maintenu et amélioré tout en étant sous la responsabilité de la grande ville. Il doit se développer au fur et à mesure des besoins des citoyens.

Le tourisme et la culture

L'industrie touristique, dont la région recèle d'énormes potentialités, doit être organisée d'une manière efficiente. Elle constitue non seulement une source importante de retombés, mais aussi un moyen de faire connaître notre région et notre culture à travers le Québec.

Ville de Saguenay doit tout mettre en oeuvre pour simplifier les formalités et développer des structures d'accueil indispensables. La mise en place d'une police

moderne et disciplinée, la réorganisation et la modernisation des réseaux de transport et de télécommunication, l'éducation de la population en matière d'hospitalité ainsi qu'une bonne campagne d'information contribuera efficacement à la relance et au développement du tourisme de notre ville et de notre région. Des efforts particuliers devront être déployés pour le développement du tourisme populaire. Celui-ci offre l'avantage supplémentaire de mieux connaître sa ville et ses concitoyens. À cet égard, la coopération des employeurs, des syndicats et des organismes de transport publics ou privés, sera requise. Ce secteur est susceptible de générer de petites industries locales et de revigorer les produits locaux.

Le nom de la ville

Considérant que les citoyens ont majoritairement opté pour conserver le nom de « Ville de Saguenay » suite à une consultation publique sur le nom. Le nom de la grande ville doit demeurer celui choisi par la population.

Politique communautaire

Dans le projet qui nous préoccupe tous actuellement, soit celui de réduire en agissant sur les causes de la pauvreté, certaines conditions s'avèrent nécessaires afin de s'assurer du succès de nos efforts. Dans cette mission conjointe contre la pauvreté, il y va de l'engagement personnel et de la participation à la fois des dirigeants/décideurs et du personnel/usagers. Chacun a sa place et un rôle important à jouer.

1— Mettre sur pied un groupe de travail qui représente des intervenants de tous les secteurs du milieu de travail ou de vie. Créer une vision commune : ce moment est très important pour éviter des tiraillements qui nuiraient au développement du projet et pour favoriser une économie d'énergie et de temps.

2— S'assurer de la motivation des participants du groupe. Que chacun ait à cœur la recherche de solutions et l'atteinte des objectifs. Bien que les motivations puissent différer selon les individus, les objectifs, eux, peuvent être identiques.

3— Choisir une approche reflétant les valeurs de solidarité et de partage et des moyens d'action cohérents avec la démarche.

4— Planifier des actions réalistes et réalisables à court terme afin de stimuler la motivation des participants.

5— Faire des actions au rythme et selon les moyens de chacun. Vaut mieux grandir doucement que de s'essouffler. Se rappeler que les mentalités et les habitudes changent lentement...

6— Valoriser les partenaires et les bénévoles qui appuient la démarche. Penser à dire merci!

L'avenir de ville de Saguenay et le sentiment d'appartenance

Le sentiment d'appartenance, c'est quoi? Comment ça se définit? Quelle est l'importance du lieu que j'habite dans l'élaboration du sentiment d'appartenance? Qu'est-ce qui fait l'importance de ce lieu?

Il y a différents modes d'appartenance : la famille, la maison familiale, le lieu d'origine, le métier, l'équipe sportive, la profession, sans compter les gangs de rues ou des institutions comme les organisations criminelles, etc. Le sentiment d'appartenance est le résultat complexe d'une trajectoire personnelle entre le lieu de la naissance, celui où je suis rendu et celui où je m'en vais dans le temps et dans l'espace.

Entre hier et demain, il y a le lieu qui m'habite et que j'habite maintenant.

Dans l'expression sentiment d'appartenance il y a le mot sentiment qui veut dire tendance affective relativement durable, liée à des émotions, des représentations, des sensations, l'état qui en résulte. C'est un ensemble de phénomènes affectifs indispensables à la construction de l'identité.

Ces jours-ci, le sentiment d'appartenance à un territoire, à une histoire, à une culture est soumis à rude épreuve, notamment par une certaine idée de la modernisation soutenue par la mondialisation et les moyens de communication. Certains États en sont même sérieusement ébranlés. D'autres semblent vouloir résister farouchement. Face à cette tourmente et aux forces centrifuges qui nous poussent vers l'extérieur, toujours plus loin et toujours plus vite, les consultations relatives à l'avenir de ville de Saguenay nous invitent, dans un univers à notre dimension, à notre portée et à notre image, à faire une pause forte à propos pour tenter de définir entre nous, avec les fonctionnaires de la ville et les élus municipaux, ce qui nous rassemble, rattache, réunit sur notre territoire, tout en reconnaissant et respectant les particularités des sept grandes collectivités de La Baie, Chicoutimi, Canton-Tremblay, Jonquière, Laterrière, Lac-Kénogami, Shipshaw. Qu'on les appelle secteurs ou ex-villes n'y changera pas grand-chose. Ce sont d'abord des collectivités humaines avec leurs caractéristiques propres que nous avons tous avantage à mieux connaître et apprécier.

Transcender nos différences ne veut pas dire ignorer ces particularités et encore moins les aplanir. Au contraire, dégager une vision d'avenir de notre nouvelle ville veut dire regarder assez loin pour voir des points d'échange, de complémentarité et de convergence qui s'appuie sur ce que nous sommes et sur ce que nous pouvons nous apporter mutuellement; et qui misent aussi sur ce que nous désirons nous offrir en tenant compte de nos moyens.

Une question se pose : que connaissons-nous de notre territoire au-delà de notre rue et de notre quartier? Que connaissons-nous de notre territoire au-delà de notre

trajectoire habituelle pour aller étudier, travailler, magasiner, nous divertir ou nous faire soigner?

Le développement d'une vision d'avenir passe par une meilleure connaissance, une meilleure appréciation de ce que nous sommes d'un bout à l'autre de notre territoire et une meilleure appréciation de notre habitat.

Ce qui fait l'importance du lieu que j'habite, c'est le plaisir de l'habiter. C'est le plaisir d'habiter une rue, un quartier, une ville, une région où il fait bon vivre, travailler et s'amuser. C'est le plaisir d'habiter un milieu qui permet de sentir la beauté d'un paysage, d'un parc, d'un ensemble architectural. C'est le plaisir d'habiter un milieu qui favorise la beauté, l'esthétisme, l'harmonie des formes et des couleurs. C'est le plaisir d'apprécier une pièce musicale du conservatoire, une pièce de théâtre amateur à Chicoutimi, la fabuleuse histoire d'un royaume à la Baie, le spectacle de Québecissime à Jonquière. C'est le plaisir d'habiter un milieu qui favorise l'épanouissement des valeurs humaines au-delà des intérêts purement matériels. C'est le plaisir d'habiter un lieu convivial où la solidarité est quotidienne et pas seulement institutionnelle ou programmée autour des semaines ou des journées internationales de ceci et de cela. C'est le plaisir d'un sourire, d'une conversation chez le boucher ou le dépanneur du coin, avec le voisin ou à l'arrêt d'autobus.

Le sentiment d'appartenance se construit aussi par la fierté que nous inspirent notre langue et notre culture, la fierté que nous inspirent nos concitoyens, nos bâtisseurs, nos leaders, nos athlètes, nos artistes et écrivains, nos gens d'affaires tout comme nos fonctionnaires, nos policiers, nos pompiers, nos bénévoles, nos intellectuels et nos universitaires. Le sentiment d'appartenance, c'est la fierté que nous inspirent nos infrastructures, quelques symboles régionaux et un environnement naturel très riche que nous semblons enfin vouloir protéger.

Le sentiment d'appartenance ne s'impose pas. Il s'élabore à partir de multiples ingrédients. L'essentiel est de prendre conscience de ces éléments et d'en faire prendre conscience. Ce souvenir, partagé, conservé, protégé. L'essentiel c'est de cultiver le bon goût, d'encourager la noblesse, l'excellence. L'essentiel c'est aussi d'ajouter sa contribution, son grain de sel, son bon mot, son beau geste, son sourire, son humour, sa chaleur humaine. L'essentiel est de ne jamais avoir honte de ses racines, mais au contraire de les nourrir pour mieux comprendre d'où nous venons, ce que nous sommes devenus et être plus fort pour nous rendre là où nous voulons aller.

Cultiver le sentiment d'appartenance c'est tendre la main. C'est aider le prochain. C'est contribuer au développement de la solidarité. C'est encourager les vertus civiques. C'est moduler la compétition et favoriser la coopération.

Cultiver le sentiment d'appartenance, c'est assurer nous-mêmes notre développement tout en étant attentifs aux apports et aux contraintes pouvant venir de l'extérieur.

Développer son sentiment d'appartenance, c'est faire fructifier patiemment et prudemment l'héritage culturel, économique et social que nous ont légué nos ancêtres et c'est le transmettre progressivement à ceux et celles qui nous succéderont, comme cette charmante fillette de dix ans qui, la semaine dernière, vendaient des calendriers dans mon quartier pour financer les activités des scouts. C'est à elle, à nos enfants et petits-enfants que nous devons penser lors de nos délibérations et interventions savantes sur l'avenir de ville de Saguenay. C'est à elle, à nos enfants et petits-enfants que nous devons penser dans nos comportements et engagements quotidiens au niveau de notre rue, de notre quartier, de notre secteur, de notre ville et de notre région..

Ce n'est pas par hasard qu'on retrouve dans appartenance le mot part, dans le sens de partie prenante, prendre part, participer.

Conclusion

******Les élus de Saguenay doivent assumer le leadership d'une table régionale de travail. Cette table doit regrouper les élites locales, le Conseil régional de concertation et de développement, les centres locaux de développement, les sociétés d'aide au développement des communautés, l'Association touristique régionale, les groupes communautaires, les gens d'affaires, etc.**** Bien sûr, comme dans toute bonne famille, il y a parfois des divergences d'opinions, mais au-delà de nos préjugés et de nos perceptions personnelles, l'essentiel pour tous, c'est que les citoyennes et les citoyens reçoivent des services qui répondent à leurs besoins sur le plan économique, culturel et social. Il reste à espérer que les citoyens seront des partenaires à part entière de ces décisions.**

Portrait du Regroupement des Citoyens de Saguenay

LE REGROUPEMENT DES CITOYENS DE SAGUENAY (RCS) formé le 4 janvier 1998, est un organisme sans but lucratif, non partisan, libre de toute attache politique. Il a comme mission de veiller aux intérêts des citoyens et de les sensibiliser aux affaires municipales. Aussi, il prend position dans les dossiers, fait des consultations publiques et voit au bon développement de la ville. Le RCS est une coalition regroupant de simples citoyens, d'étudiants, des gens de gauche, des gens de droite, des souverainistes, des fédéralistes, etc. Le RCS se veut rassembleur. Il s'assure d'augmenter la vitalité de la vie démocratique au Saguenay et aussi de susciter un débat sur la chose municipale. Le RCS, regroupe environ 2000 sympathisants.

Ce mémoire a été réalisé dans le cadre du projet de loi no 9, sur la réorganisation municipale au Québec.

Assistants de recherche : Le projet de société, Claude Sirois et les membres du Regroupement des citoyens de Saguenay.

Correction : Nathalie Tremblay

Toute reproduction entière ou d'un extrait quelconque de ce mémoire, est public et disponible en tout temps de quelque manière que ce soit. Vous êtes par la présente autorisé à publier sans aucune autorisation verbale ou écrite du RCS.

Monsieur le Président et membres de la commission, veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

« Il n'y a d'autorité légitime que celle qui a le consentement de la majorité de la nation ».

RCS UN MOUVEMENT CITOYEN NON PARTISAN

**Christian Joncas Président
1824 de Vimy, arr. Chicoutimi
Ville De Saguenay
G7G-1B4
418-698-2147
c.joncas62@videotron.ca**